Le chasselas Thomery, également de dénommé chasselas doré de Fontainebleau, est le cépage de chasselas cultivé dans village de Thomery en Seine-et-Marne. Ce raisin de table, très proche du chasselas de Moissac, est produit et conservé selon des méthodes locales traditionnelles et uniques, depuis 1730. Les spécificités de cette culture, située en zone très septentrionale pour un raisin de table, reposent sur la mise au point de techniques de viticulture en espaliers sur murs, et d'optimisation de la maturation du fruit par des tailles très particulières de la vigne dites en « cordon Charmeux » ainsi que des méthodes de conservation en fruitiers des grappes fraîches cueillies en octobre et commercialisées jusqu'au mois de mai de l'année suivante.

Le chasselas de Thomery, dont l'apogée de la production se situe au début du xxe siècle, fut renommé et apprécié durant l'entre-deux-guerres; il était alors considéré comme un raisin de luxe qui se consommait durant toute la période hivernale et printanière. Le déclin de sa culture et de sa commercialisation est très important à partir de la fin des années 1930 et ce cépage n'est plus aujourd'hui cultivé que de manière traditionnelle et ornementale par quelques particuliers habitant la commune.



L'étang aux carpes au château de Fontainebleau - Photo C.D ©

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

Voir carte IGN n°2417 OT

Départ : gare de Fontainebleau-Avon
GPS : Lat. 48.41638 Long. 2.72626
UTM : 31U 0479746 5362619

Accès : à 17 km au sud-ouest de Melun par les D 606 et D 210.

<u>Informations pratiques</u>: Transport: Paris Gare de Lyon - Moret - Montereau / Montargis

Tous commerces

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com





Mise à jour - Juillet 2018

RANDONNER

EN SEINE ET MARNE





De gare en gare Fontainebleau - Avon / Moret - Veneuxles-Sablons

En suivant le TMF

(Tour du massif de Fontainebleau)



Le château de Fontainebleau - Photo C.D ©

Au long de ce parcours presqu'entièrement en sousbois, vous découvrirez un visage moins connu du massif de Fontainebleau, moins fréquenté et propice à la rêverie.





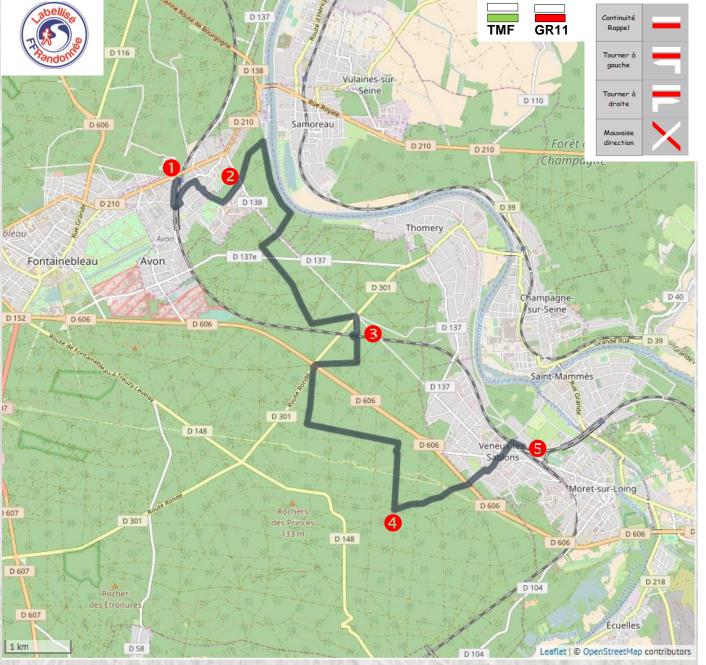




Moyen

De Fontainebleau-Avon à Veneux-les-Sablons

- 1 De la place de la gare, descendre à gauche par la rue du viaduc, passer sous le viaduc et traverser Avon par la rue de Yèbles à gauche, le chemin de la Messe à droite, le passage Maria à droite, puis en face la rue du 14 Juillet et la rue Jacques-Durand et enfin à gauche l'avenue de Nemours.
- 2 Traverser le rond-point de la D 138 pour entrer en sousbois. Prendre en face l'allée oblique, bifurquer à droite, puis suivre à droite le chemin à mi coteau qui domine la Seine. Virer à droite, couper la D 138 et emprunter à gauche la route de la Butte-Montceau qui croise la D 137. Au carrefour de la Petite-Haie, utiliser la route de la Petite-Haie à gauche et, au carrefour Duchâtel, la route des Fraillons à droite. Arriver à la gare de Thomery.
 - La gare de Thomery située entre les gares de Fontainebleau-Avon et Moret-Veneux-les-Sablons permet de réaliser 2 courtes randonnées : Fontainebleau à Thomery 8 km et Thomery à Veneux-les-Sablons 7 km
- 3 Utiliser le passage souterrain et continuer par la route des Fraillons. Prendre la route du Rocher-d'Avon à droite, traverser le rond-point de la D 606 (prudence!) et obliquer sur la route de Montmorin à gauche. Emprunter la route du Chêne-Feuillu à gauche, puis la route Lefoin à droite.
- Prendre à gauche la route des Sablons (GR 11) jusqu'au souterrain, passer sous la D 606 et emprunter la rue des Bois, puis à droite la rue de la Grenouillère et la rue de la Grande Cour. Traverser l'avenue de Fontainebleau, aller à droite puis descendre à gauche la rue de l'Eglise, prendre en face la rue de la Passerelle, franchir la passerelle et descendre par le sentier pour arriver la gare de Moret-Veneux-les-Sablons.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité "randonnée".